



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

Avis de publicité

APPEL A CONCURRENCE EN VUE DE LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES ETUDES ET LA REALISATION DE TRAVAUX DANS DANS LA MAISON ARAGORRY

1. Pouvoir adjudicateur :

Académie des sciences

Représentée par Étienne GHYS et Antoine TRILLER, Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
23 QUAI DE CONTI
75006 PARIS

Le dossier de consultation comprend, outre le présent avis de publicité :

- Le Règlement de consultation ;
- L'Acte d'engagement ;
- Les Cadres de Décomposition des Prix Globaux Forfaitaires (CDPGF)
- Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- Le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et annexes ;

Ces documents sont disponibles gratuitement sur le profil acheteur de l'Académie des sciences www.marches-publics.gouv.fr.

<https://www.marches-publics.gouv.fr/app.php/entreprise/consultation/2017385?orgAcronyme=f2h>

2. Objet du marché :

La présente consultation est un marché non alloti ayant pour objet une mission complète de maîtrise d'œuvre pour les études et la réalisation de travaux de rénovation, aménagement et équipement de la maison Aragorry (27, Route de la corniche, 64700 HENDAYE).

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cette opération a été divisé en 4 tranches et à l'issue de la tranche ferme, les 3 tranches optionnelles seront définitivement arrêtées.

3. Durée du marché :

La durée du présent marché court de sa date de notification au titulaire et s'achève à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement des travaux concernés.

4. Type de procédure :

La présente consultation est passée sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R2123-1, R2123-4 et R2123-5 du code de la commande publique.

5. Devise et langue :

L'unité monétaire utilisée est l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

6. Documents à produire obligatoirement par le candidat à l'appui de sa candidature :

Les candidats devront produire les pièces suivantes :

Pour le dossier de candidature :

1/ La lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1 modèle joint) obligatoire en cas de groupement ;

2/ La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

3/ Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés au Code de la Commande Publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

4/ Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2 ou forme libre) ;

5/ La liste des principales prestations de même nature - références - effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Un résumé sous forme d'un tableau des 5 dernières prestations doit également être fourni ;

6/ Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour les trois dernières années (DC2 ou forme libre) ;

Comme indiqué dans le Code de la Commande Publique le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique européen établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé, en lieu et place des documents susmentionnés.

Le D.U.M.E. est disponible sur le site internet suivant :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016R0007&from=FR>

En cas d'utilisation du DUME, les candidats remplissent :

- partie IV A 1 : aptitude : compléter avec le registre professionnel ou le registre du commerce
- partie IV B1a : le chiffre d'affaires annuel " général " pour les trois derniers exercices
- partie IV C1b : les services principaux de même nature réalisés sur les trois dernières années

7/ Le certificat de connaissance ou de visite de site dûment signé ;

8/ L'inscription au registre professionnel ;

9/ Le candidat devra intégrer dans l'équipe projet :

- **un architecte**, mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- un économiste de la construction
- un BET structure
- un BET fluides

L'architecte doit satisfaire les conditions cumulatives suivantes :

1. être un architecte (du patrimoine serait un plus) ;
2. justifier d'au moins dix années d'expérience professionnelle régulière ;
3. justifier d'au moins trois projets d'intervention et restauration du bâti ancien ;

10/ L'extrait Kbis ;

Les candidats peuvent remettre :

11/ Les pièces prévues aux articles D.8222-5, D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail ;

12/ Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait ses obligations sociales et fiscales (formulaire NOT12 rempli, daté, signé, au 31/12/2015 ou l'imprimé 3666 accompagné de l'attestation URSSAF au 31/12/2015 peuvent être produits) ;

13/ L'attestation d'assurance professionnelle ;

Pour le dossier d'offre :

1/ L'acte d'engagement dûment complété ;

2/ L'annexe financière à l'acte d'engagement (cadre de décomposition du prix global et forfaitaire) **dûment complétée datée et signée à fournir également sous format numérique (.xls) :**

3/ En cas de groupement conjoint uniquement, une note précisant la répartition des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter ;

4/ Le cas échéant, la **demande d'acceptation du ou des sous-traitants** ;

5/ Un **mémoire technique** comprenant l'ensemble des éléments correspondant à la réalisation des prestations telles que définies dans le CCTP, qui devra obligatoirement développer l'ensemble des sous-critères ci-dessous :

- Présentation et organisation du candidat
- Méthodologie pour l'élément de mission diagnostic
- Méthodologie pour les autres éléments de mission

6/ Les **CV** des membres de l'équipe participant au projet ;

7/ Un relevé d'identité bancaire.

Les pièces constitutives du dossier de consultation du présent marché public, remises par le pouvoir adjudicateur gratuitement à chaque candidat, sont les suivantes :

- Le présent règlement de la consultation,
- L'acte d'engagement et ses annexes,
- Les cadres de décomposition du prix global et forfaitaire (C.D.P.G.F),
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.),
- Le Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et ses annexes,
- Le formulaire portant lettre de candidature (DC1) et le formulaire portant déclaration du candidat ou du membre du groupement (DC2).

7. Forme du groupement :

En cas de groupement, la forme retenue pour l'attribution sera soit le groupement solidaire soit le groupement conjoint avec mandataire solidaire.

8. Critères de sélection des offres :

Les offres des candidats seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Valeur technique de l'offre pondérée à 60% ;
- Prix des prestations pondéré à 40% ;

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

L'Académie des Sciences se réserve le droit d'organiser ou non des négociations avec les candidats dans les conditions précisées au règlement de consultation.

9. Modalités de dépôt des offres :

Date limite de remise des offres : **Vendredi 20 mai à 18 heures**, à peine d'irrecevabilité.

Les offres devront obligatoirement être remise par voie dématérialisée sur le profil acheteur via le lien suivant : [PLACE - Plate-forme des achats de l'Etat \(marches-publics.gouv.fr\)](https://marches-publics.gouv.fr).

Les réponses aux questions des candidats seront apportées jusqu'au neuvième jours calendaire avant la date limite de remise des offres, s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de leurs candidatures ou offres.

Délai de validité des offres : **180 jours** à compter de la date de remise des offres.